

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 30 Avril 2014

L'an deux mil quatorze, le trente avril à 19h00, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil Municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André FONTANA, Maire.

Date de la convocation : 25 avril 2014.

Date d'affichage: 2 mai 2014.

Nombre de conseillers : * Présents : 14 ; * Absents : 1 ; * Votants : 14.

Étaient présents : André FONTANA, Daniel AUBRY, Jean-Michel CHATEAU, Corinne BORN, Jean-Marie

NICOLAS, Dominique KUTA, Vincent REMICHIUS, Joël VIRQUIN, Andrée DEGRESE, Thibault BERTIN, Estelle LIES, Philippe THOMAS, Arnaud

GRANDGUILLAUME, Lise FRANCOIS.

Étaient absents : Richard PERRIN.

Mme Estelle LIES a été désigné(e) secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19h00, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

N°036/2014: Budget Général M14: Taux des trois taxes d'imposition 2014.

Après en avoir connaissance de l'état 1259, le Maire informe le Conseil Municipal des taux des trois taxes d'imposition 2014 communiquées par le Trésorier Payeur Général.

À la vue du budget, le Maire propose d'augmenter les taxes pour l'année 2014.

Pour une recette totale attendue de 149 342 €

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide d'appliquer les taux ci-dessus au titre de l'année 2014.

N°037/2014: Budget Général M14: Budget Primitif 2014.

Le budget primitif principal M14 2014 se présente comme suit :

2014	DÉPENSES	RECETTES	
Fonctionnement	500 452,00	500 452,00	
Investissement	291 925,00	291 925,00	
TOTAL BUDGET M14	792 377,00	792 377,00	

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement : 214 341,00 €.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve le budget primitif principal M14 2014.

N°038/2014: Budget Eau M49: Tarif de l'eau 2014

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter le tarif du m³ d'eau pour l'année 2014. Celui-ci est fixé comme suit :

- Tarif de l'eau : 1.30 € TTC le m³.
- Location du compteur : 15,00 € annuel.
- Redevance pour pollution d'origine domestique : 0,359 € par m³.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de ne pas appliquer d'augmentation du tarif de l'eau pour l'année 2014.
- Approuve les montants ci-dessus inscrits.

N°039/2014: Budget M49: Budget Primitif 2014.

Le budget primitif Eau M49 2014 se présente comme suit :

2014	DÉPENSES	RECETTES
Exploitation	69 337,00	69 337,00
Investissement	143 111,00	143 111,00
TOTAL BUDGET M49	212 648,00	212 648,00

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve le budget primitif Eau M49 2014.

N°040/2014: Attribution des subventions de fonctionnement 2014 aux associations.

Sous réserve que les associations transmettent leur bilan moral et financier de l'année écoulée et sollicite le versement de la subvention, le Maire propose au Conseil Municipal les subventions suivantes :

Associations	Montant €	Associations	Montant €
Bicqueley Animations Loisirs	350	Étoile Sportive de Bicqueley	1 000
Club du 3 ^{ème} Âge	100	Radio Déclic	130
1 Rose, 1 Espoir par M.C Le Flirotin	100	ADMR « La Bouvade »	100
Sentier des Deuilles	350	G.I.P Toul	350
TOTAL GÉNÉRAL =			2 480 €

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'octroyer les subventions 2014 aux associations comme indiqué ci-dessus.
- Autorise le Maire à prévoir les crédits nécessaires au compte 6574 subventions de fonctionnement aux associations au budget général 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h00.